



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



© Marie Genel - MENJ

RENTRÉE 2023

ce qui change pour votre enfant

Chers parents,

Cette semaine, vos enfants font leur rentrée **au collège**.

De nouvelles mesures sont mises en place cette année pour favoriser la réussite de tous les collégiens.

Soyez assurés que toute la communauté éducative s'engage et se mobilise pour en assurer le bon déploiement.

Bonne rentrée !

Gabriel Attal

Ministre de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse



Des professeurs mieux rémunérés et remplacés plus rapidement

Pour reconnaître leur engagement auprès de vos enfants, tous les enseignants bénéficient dès septembre d'une **augmentation de salaire sans condition de 125 à 250 € nets par mois** par rapport à septembre 2022.

Les enseignants sont encouragés à effectuer des remplacements afin que **vos enfants bénéficient de l'ensemble des heures prévues à leur emploi du temps**.

Par exemple, si le professeur de français de votre enfant est absent, le professeur de mathématiques de sa classe peut donner une heure de cours de mathématiques à la place.

Cela limite les heures sans enseignant et évite de changer du jour au lendemain le rythme de vos enfants.

PLUS DE SAVOIRS FONDAMENTAUX



Nouvelle 6^e

Chaque semaine, les élèves de 6^e bénéficient d'une heure de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques selon leur niveau. Pour faciliter l'entrée au collège, des professeurs des écoles peuvent intervenir dans le cadre de ces sessions de soutien.

Chaque élève doit pouvoir réviser et s'entraîner dans un cadre propice au travail : **le dispositif Devoirs faits est généralisé** en classe de 6^e.



Évaluations nationales

Comme cela existe déjà en CP, CE1, 6^e et à l'entrée au lycée, des évaluations nationales sont organisées cette année en 4^e en mathématiques et en français afin d'évaluer les besoins de votre enfant et d'y répondre de façon appropriée.



Égalité des chances

Pour consolider les savoirs fondamentaux et combler d'éventuelles lacunes, **d'avantage de stages de réussite** sont organisés pendant les vacances scolaires. 100 000 heures supplémentaires à l'échelle nationale seront assurées par des professeurs ou des personnels de l'éducation nationale.

DES COLLÉGIENS PLUS ÉPANOUIS



Lutte contre le harcèlement

La lutte contre le harcèlement scolaire a été érigée en **priorité absolue** pour cette rentrée. Les personnels sont formés à la prévention, au repérage et à l'écoute. Un coordonnateur harcèlement est nommé dans chaque collège.

Si votre enfant est victime de harcèlement ou en est témoin, alertez sans délai les équipes éducatives. Vous pouvez également appeler les **plateformes d'écoute spécialisées 3020 (harcèlement) et 3018 (cyberharcèlement)**.



Découverte des métiers

Des activités de découverte des métiers sont prévues de la 5^e à la 3^e : **grâce aux rencontres avec des professionnels, au collège ou dans le cadre de visites, ainsi qu'à des expériences d'immersion en milieu professionnel**, ces temps pédagogiques permettent de mieux faire connaître à votre enfant les métiers et leurs évolutions, ainsi que les formations qui y mènent.



Santé mentale et vaccination

Pour mieux repérer les élèves rencontrant des difficultés, les personnels de vie scolaire du collège **recevront une formation en santé mentale**.

Afin de **lutter contre les infections à papillomavirus humains**, votre enfant pourra dès octobre être vacciné gratuitement au collège.